

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE378

présenté par

M. Jumel, M. Wulfranc, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux,  
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon,  
M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu,  
M. Tellier et M. William

-----

### ARTICLE 18 TER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer une disposition conçue comme une privation de recettes supplémentaires pour les collectivités locales impactées par un projet EnR alors qu'on cherche déjà à rendre actionnaires les collectivités au sein des projets ENR.